d'homme; mais le *bois* en est généralement plus estimé que celui des peupliers et des saules. A 10 et 20 lieues de Paris, un aune de la grosseur que nous venons de dire, peut valoir 15 à 20 francs.

La plus grande *longévité* de l'aune passe pour être de 60 ans; mais souvent, dit-on, il lui arrive à cet âge d'être gâté dans son intérieur; il y a donc de l'avantage à le couper plus tôt; cependant il ne faut pas non plus l'abattre trop jeune, car alors il n'a pas assez de valeur. Ainsi, lorsqu'un aune de 4 pieds de circonférence vaut 20 francs, un autre arbre de la même espèce qui n'aura que 3 pieds vaudra à peine 10 francs.

Les souches de l'aune repoussent, après que leur tronc a été abattu, un grand nombre de rejetons qui, dès la fin de la 1re année, s'élèvent à 5 ou 6 pieds. A la 2e ou à la 3e, il est bon de dégarnir ces souches de tous les menus brins qui n'ont pas assez de vigueur, et de ne laisser sur chacune que 6 à 8 des nouvelles tiges les mieux venant. Ces jeunes aunes seront bons, à 7 ou 8 ans, pour faire des gaules qui se vendent aux tourneurs quand elles ont 7 à 8 pouces de tour à hauteur d'homme, et 18 à 20 pieds d'élévation totale. Alors on ne laisse sur chaque souche que la tige la plus belle, ou tout au plus 2 lorsque l'espace le permet. Par la suite, ces arbres s'émondent tous les 4 ans et donnent de bonnes bourrées.

En taillis, les aunes peuvent être coupés régulièrement tous les 7 à 8 ans, et les perches ou gaules très-droites qu'ils fournissent servent aux tourneurs pour faire des échelles, des chaises et des bois de lits grossiers, des manches à balais, des échalas, des râteaux pour les foins. Ces perches servent encore à étendre le linge; un peu plus grosses et plus fortes, les maçons les emploient pour soutenir leurs échafaudages.

Le *bois* du corps des arbres sert à faire de la charpente légère dans l'intérieur des bâtimens, des corps de pompes, des conduits pour les eaux, des pilotis qui durent aussi long-temps que ceux de chêne, pourvu qu'ils soient toujours dans l'eau ou dans la glaise très-humide. Enfin, on en fait aussi des sabots, des semelles et des talons pour les chaussures. Quoique le grain de ce bois soit homogène et que ses pores soient peu apparens, comme il est mou, on s'en sert peu en menuiserie. Il est naturellement d'un rougeâtre clair, et il prend bien le noir, ce qui le fait employer pour des ouvrages d'ébénisterie commune.

Ce bois ne donne pas beaucoup de chaleur, mais comme il fait bien de la flamme, les boulangers, les pâtissiers, les fabricans de chaux, de plâtre et de tuile, s'en servent pour chauffer leurs fours.

L'*écorce* d'aune est astringente, et elle peut être employée pour le tannage des cuirs. Combinée avec des préparations ferrugineuses, elle donne, comme la noix de galle, une couleur noire dont les teinturiers, et principalement les chapeliers, font usage.

Les *feuilles* d'aune sont peu du goût des bestiaux qui ne les broutent guère que lorsqu'ils sont affamés.

On connaît une variété d'aune remarquable par la profondeur des dentelures de ses feuilles, qui font paraître ces dernières comme si elles étaient pinnatifides.

On trouve encore en France et dans le midi de l'Europe 3 *autres espèces d'aunes* connues des botanistes sous les noms d'*A. cordata*, *A. incana*, et *A. viridis*; mais ces espèces n'étant pas généralement répandues, il nous suffira de les avoir indiquées.

26. FRÊNE (lat. *Fraxinus*; angl. *Ash*, all. *Esche*; ital. *Frassino*).—Les *frênes* appartiennent à la famille des Jasminées, et sont pour la plupart de grands arbres à feuilles ailées avec impaire, à fleurs hermaphrodites ou polygames sur le même individu ou sur des individus différens. L'ovaire, dans les fleurs femelles, devient une capsule plane, ovale oblongue, surmontée d'une aile mince, à une loge qui ne s'ouvre point et ne renferme qu'une seule graine. Les botanistes comptent environ 40 espèces de frênes, dont plus des 3/4 croissent dans le Nouveau-Monde. Parmi les espèces de l'ancien continent nous citerons seulement l'espèce suivante.

Le FRÊNE *élevé* (*F. excelsior*, Lin.) (*fig.* 58)

Fig. 58.



est un arbre de haute futaie qui s'élève à 80 pieds et plus; ses rameaux sont lisses, d'un vert cendré, chargés de feuilles grandes, opposées, composées de 11 à 13 folioles ovales-oblongues. Ses fleurs, qui paraissent au commencement du printemps, un peu avant les feuilles, sont disposées en grappes lâches et opposées, vers l'extrémité des rameaux de l'année précédente. Cet arbre croît spontanément dans les forêts en France. C'est dans les *terres* légères et limoneuses, mêlées de sable et dont le fond est un peu humide, qu'il vient le mieux; cependant il s'accommode de toutes sortes de terrains et de toutes les expositions, depuis le fond des vallées jusqu'au sommet des montagnes, pourvu que le sol soit un peu frais; les terres crayeuses et trop argileuses sont les seules qui lui soient contraires.

Par suite d'une longue culture, le frêne a